



4 JUIN 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité syndical de Mende

AMÉNAGEMENT DE LA RN88 : NOUVEAU PRÉSIDENT ET NOUVEAU COMITÉ SYNDICAL

CONTACT PRESSE

François-Pierre Salamand - Tél. 04 37 24 02 58 - 06 13 06 42 00 - fps@plus2sens.fr



M. POURQUIER, NOUVEAU PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET DE PROMOTION DE L'AXE TOULOUSE-LYON .

« Nous sommes mobilisés pour obtenir rapidement des engagements de l'Etat et faire de la RN88 un itinéraire pilote, intégrant toutes les dimensions du développement durable ».

Ce mercredi 4 juin, le comité syndical de l'Axe Toulouse-Lyon se réunissait à Mende pour élire son nouveau président et définir sa stratégie pour les mois à venir. C'est donc M. Pourquier, président du Conseil général de la Lozère, qui prend les rennes du Syndicat, après M. Marc Censi, ancien président du Grand Rodez, dont l'action durant plus de 18 ans au service de la RN88 a été largement saluée. Une nouvelle période s'ouvre pour le Syndicat avec, en ligne de mire, l'objectif d'obtenir des moyens renforcés de la part de l'Etat pour aménager cet itinéraire pilote dans l'application des principes du développement durable.

DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES OBTENUES CES DERNIÈRES ANNÉES...

Créé en 1991, le Syndicat mixte de l'Axe Toulouse-Lyon se mobilise depuis de nombreuses années pour obtenir l'aménagement de la RN88, déclarée priorité nationale en 1993, lors du CIADT de Mende. Rassemblant 4 régions, 8 départements et les villes ou agglomérations préfectures jalonnant l'itinéraire, le syndicat a initié en 2002 une démarche originale visant à appliquer les principes du développement durable à l'aménagement de l'itinéraire.

Grâce à cette démarche, le projet routier a été débloqué et les études sur la section centrale de l'itinéraire, qui étaient stoppées depuis 1997, ont redémarré. Elles ont abouti, après une longue concertation publique en novembre 2007, à un avant-projet sur la partie Le Puy-en-Velay/A75, qui a fait l'objet d'une décision ministérielle.

En mars 2007, une charte totalement originale a été signée entre l'Etat et le Syndicat qui définit une série d'engagements, tant sur la réalisation de la route que sur des projets d'accompagnement qui doivent inscrire l'itinéraire dans une stratégie globale de développement durable. Ces projets d'accompagnement concernent, par exemple, les zones d'activités qui pourraient jalonner l'itinéraire, l'aménagement de villages-étapes plutôt que la création d'aires de services, la prise en compte des paysages, les modalités de réalisation et d'exploitation de la route...



... MAIS UNE DYNAMIQUE À CONFORTER...

Pour autant, malgré ces avancées significatives, les échéances de réalisation du projet restent encore très lointaines et aucun moyen spécifique n'est donné par l'Etat pour approfondir le projet « RN88 route durable ». C'est pourquoi le Syndicat a décidé de mener une action de lobbying d'ici la discussion à l'Assemblée Nationale des débouchés législatifs du Grenelle Environnement prévue en septembre 2008. Le Syndicat souhaite, en outre, réfléchir avec l'Etat à un programme de modernisation progressive de l'itinéraire qui permettrait, en attendant la réalisation des travaux, d'améliorer le niveau de service et de sécurité sur la RN88. Un enjeu majeur pour tous ceux qui utilisent quotidiennement cette route et déplorent son manque de confort, sa dangerosité, le manque de fiabilité des temps de déplacements et la faiblesse des services offerts.

UNE ORGANISATION NOUVELLE POUR LE SYNDICAT

Pour mettre en œuvre ce programme de travail, le Syndicat s'est doté aujourd'hui d'une organisation nouvelle reposant, sous la présidence de M. Pourquier, sur un bureau de 4 élus et sur 4 commissions (communication, projet routier, amélioration progressive de la RN88, villages étapes) qui auront en charge de piloter l'avancement des actions et des études en assurant la liaison avec les services de l'Etat.

La volonté du nouveau Président est en effet d'impliquer fortement toutes les collectivités membres dans ce projet pour que la solidarité territoriale qui a été à l'origine de la création du Syndicat permette de démultiplier l'efficacité des actions.